

Signature du Programme de Travail Académique des corps d'inspection (PTA)



Le vendredi 20 novembre, Micheline HOTYAT, Recteur de l'académie de Caen et Jean-Pierre VILLAIN, Inspecteur général, Correspondant de l'académie de Caen, ont signé le Programme de Travail Académique des corps d'inspection (PTA)

Le PTA implique l'ensemble des personnels d'inspection du premier et du second degré dans leur missions d'évaluation, d'animation de formation et d'expertise, définies par Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale.

La nécessité, pour les corps d'inspection de travailler ensemble dans la continuité et la cohérence au service de la politique définie par le Recteur dans le cadre du projet académique est en effet une condition majeure de l'efficacité d'un PTA.

Dans cette perspective, sous l'autorité de Madame le Recteur, les trois Inspecteurs d'Académie - directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, qui assurent le lien fonctionnel avec les Inspecteurs de l'Éducation nationale, chargés des circonscriptions du premier degré, contribuent, avec les doyens des corps d'inspection du second degré, à renforcer la cohérence du pilotage pédagogique de l'académie. Tous les corps d'inspection concourent ainsi à améliorer la continuité des parcours scolaires et à mener les élèves au plus haut de réussite possible.